

L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville

Mai - Juin 2020

#24

M E R C I !



p. 3 à 5

**Déconfinement
progressif**

p. 6 et 7

**Mobilisation
sanitaire**

p. 10 et 11

**Continuité des services
à la population**

Chères Albertvilloises, Chers Albertvillois,



Le premier ministre a présenté la stratégie de déconfinement national, mardi dernier à l'Assemblée nationale, autour de 6 thèmes : la santé, l'école, le travail, les commerces, les transports et les rassemblements. C'est dans une logique de co-construction avec les élus locaux et les partenaires sociaux que s'est engagée l'élaboration de ce plan national. Les élus du territoire d'Arlysière, avec les services, travaillent à l'organisation de ce déconfinement.

L'épidémie de COVID-19 a bouleversé profondément nos habitudes et notre quotidien. Elle nous amène à nous plier à des consignes exigeantes pour nous préserver nous-mêmes, bien sûr, mais surtout pour préserver les soignants ainsi que toutes les personnes mobilisées pour assurer la continuité du service public.

Je veux remercier toutes celles et tous ceux – particuliers et entreprises – qui se mobilisent pour rendre possibles nos achats de première nécessité et pour assurer les activités professionnelles nécessaires. Merci aussi à ceux qui collectent et redistribuent des dispositifs de protection aux professionnels de santé du territoire qui sont impactés par le manque de masques, gants, blouses... Les associations se sont, elles aussi, largement mobilisées pour soutenir les plus fragiles d'entre nous. C'est une solidarité que nous devons maintenir et faire évoluer après cette crise sans précédent.

Les services de la Ville et de l'Agglomération restent disponibles pour répondre à vos questions et essayer de trouver avec vous des solutions aux problèmes que vous pourriez rencontrer. N'hésitez pas à les contacter (coordonnées page 11).

Enfin, je veux remercier les Albertvilloises et les Albertvillois qui, le 15 mars dernier, se sont déplacés pour voter. Je suis honoré de la confiance qu'ils nous ont accordée en choisissant nos propositions pour Albertville. J'appréhende aussi notre victoire avec humilité : nous saurons, à travers chacune des actions que nous engagerons, nous montrer attentifs, innovants et bienveillants dans une société en grande mutation.

Frédéric Burnier Ramboret
Maire d'Albertville

SOMMAIRE

S P É C I A L COVID - 19

- P. 3 Déconfinement progressif
- P. 6 & 7 Mobilisation sanitaire
- P. 8 Associations
- P. 9 Aides aux acteurs économiques
- P. 10 & 11 Services municipaux
- P. 12 École à la maison

L'Albertvillois,
magazine municipal édité par la Ville d'Albertville,
12 cours de l'Hôtel de Ville, 73207 Albertville Cedex

- Directeur de la publication :
Frédéric Burnier Ramboret, maire
- Rédaction, mise en page :
service communication, Ville d'Albertville
- Dépôt légal : décembre 2018
- Crédits iconographiques :
Ville d'Albertville, Arlysière, CHAM,
- Disponible en ligne sur www.albertville.fr

Mise en place progressive du déconfinement

Depuis mi-mars, la Ville d'Albertville s'est mobilisée et a organisé un plan Covid-19. La Ville s'est rapidement adaptée pour :

- assurer la continuité des services municipaux essentiels à la vie de la cité,
- mettre en place une structure pour accueillir les enfants de nos soignants au sein de la Maison de l'enfance, en étroite collaboration avec Arlysère.

Dans le même temps, la Ville a maintenu des contacts très réguliers avec les associations caritatives ou de commerçants pour s'adapter aux besoins du quotidien et a assuré la mise en relation pour la priorisation de la distribution de masques dans les hôpitaux, EHPAD, aux personnels de santé, aux personnes fragiles...

Le déconfinement est progressif et nous continuons à déployer ce plan en l'adaptant aux directives.

La distribution des masques

Dès le début du confinement, la Ville d'Albertville a organisé l'approvisionnement en masques. Elle a prévu que chaque Albertvillois, âgé de plus de 6 ans, possède trois masques, lavables et réutilisables, pour lui permettre de prendre les transports en commun et être protégé dans les lieux confinés.

Trois masques vont être distribués gratuitement à chaque habitant :

- 2 en tissu, lavables et réutilisables, fournis par l'Agglomération Arlysère et la Ville d'Albertville,
- 1 fourni par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le masque est un geste barrière supplémentaire. Les 3 gestes essentiels restent :

- se laver les mains très régulièrement,
- respecter les distanciations physiques,
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



PRÉVENTION

Dans ce contexte, il convient d'avoir une vigilance particulière pour les personnes vulnérables et dépendantes, isolées ou non, afin que ces dernières ne se retrouvent pas dans des situations difficiles, pour l'approvisionnement en denrées alimentaires ou en médicaments par exemple.

En partenariat avec l'antenne d'Albertville de la Croix Rouge Française, la Ville a mis en place son dispositif de recensement des personnes isolées, fragiles et/ou en situation précaire, non suivies par les structures à domicile (publiques ou privées).

Si vous êtes éloigné(e) d'un parent ci-dessus référencé, résidant sur Albertville et pour lequel vous avez des inquiétudes, si vous-même êtes dans cette situation, il vous est possible de contacter le service prévention-gestion des risques par mail : odile.danton@arlysere.fr

en remplissant le document téléchargeable sur www.albertville.fr permettant au service de donner suite à la demande.

Vous pouvez également appeler le :
06 16 96 28 32.

Tous les foyers albertvillois vont recevoir un masque par le biais de La Poste avec une note explicative pour se procurer l'ensemble des masques pour leur foyer. Cette notice vous informera de la démarche à suivre pour récupérer les autres masques compte tenu de la composition de votre famille



Deux solutions sont proposées sur la notice :

- L'inscription en ligne sur une plateforme dédiée : un SMS de réponse sera ensuite envoyé à chaque inscrit donnant un rendez-vous de récupération de ces masques (date, lieu et heure) pour la composition du foyer.
- L'inscription par téléphone via un numéro dédié en mairie : un rendez-vous sera aussi programmé.

Ce système de distribution s'applique de la même façon pour nos aînés.

La réouverture des écoles

Plusieurs réunions entre la Ville d'Albertville et les services de l'Éducation nationale ont eu lieu pour s'assurer que toutes les consignes sanitaires et organisationnelles nécessaires à la réouverture des écoles seraient réunies à la date du 11 mai.

L'ensemble des groupes scolaires et écoles ouvriront le lundi 11 mai pour une pré-rentrée des enseignants. Les équipes pédagogiques, qui ont accompagné avec attention et bienveillance un maximum d'élèves, se réuniront et définiront les modalités complémentaires pour assurer un accueil sécurisé des enfants programmé au jeudi 14 mai prochain. Afin de permettre ce retour à l'école dans les meilleures conditions, la Ville d'Albertville assurera les temps périscolaires à compter du jeudi 14 mai.

Cette reprise scolaire a lieu sur la base du volontariat des familles. Les parents de chaque école se sont positionnés sur le mois de mai confirmant la présence de leur(s) enfant(s) à l'école, les enfants prioritairement accueillis seront ceux des soignants, des enseignants et ceux qui n'auraient pas pu profiter de l'enseignement à distance pour des raisons de connexion, de manque de matériel et de fratrie.



La cantine

Il n'y aura pas de restauration scolaire le jeudi 14 mai, toutefois, les enfants pourront être accueillis sur le temps méridien et les repas du jeudi 14 et du vendredi 15 mai devront être fournis par les familles. Pour les semaines suivantes du mois de mai, les parents devront inscrire leurs enfants dès le 14 mai, via le portail famille, comme habituellement, soit le jeudi précédent la semaine concernée.

Les enfants déjeuneront désormais en classe pour respecter les conditions sanitaires exigées.

Un nettoyage renforcé

Un service de désinfection sera assuré chaque jour dans toutes les classes et les parties communes.

Les services techniques et scolaires de la Ville sont déjà à l'œuvre pour préparer, avec les directrices et directeurs d'école, la rentrée du jeudi 14 mai.



Se déplacer sans difficulté

Les transports urbains ont maintenu leur service. Si nos transports ne sont pas en tension en termes de fréquentation, l'Agglomération Arlysère a cependant demandé au délégataire de nous fournir un plan de mise en œuvre de distanciation dans les transports en général et plus particulièrement dans les transports scolaires.



Soutenir l'économie locale

Soutenir les associations

La Ville d'Albertville a apporté son soutien aux associations en lien avec la solidarité : Restos du cœur, Albertville Entraide, Secours populaire, La Croix Rouge, Le P'tit camion, Solidarité Sud Albertville... Le confinement a révélé une grande solidarité albertvilloise et la Ville souhaite maintenir cet engagement en constituant une réserve citoyenne.

Accompagner la reprise de l'activité

Pour les commerçants, artisans, indépendants, professions libérales... d'Albertville, la Ville d'Albertville met en place des permanences d'élus hebdomadaires pour accompagner et aider les acteurs économiques à redémarrer leur activité :

- lundi 11 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h
- puis les lundis 9h à 12h et mercredis de 14h à 17h.

Pour bénéficier de cet accompagnement, prenez rendez-vous au 04 79 10 43 15.

Anticiper les besoins : création d'une nouvelle plateforme numérique

Pour soutenir davantage l'économie, la Ville développe actuellement une plateforme informatique. Elle sera dédiée, dans un premier temps, à l'ensemble des commerçants albertvillois. Elle permettra de donner plus de visibilité à nos commerçants et une meilleure réactivité, notamment par de la vente ou de la réservation en ligne.



Reprise des marchés

La réouverture des marchés sera effective dès la semaine prochaine. Seuls les abonnés (marchands habituels des marchés) seront autorisés à installer leur stand.

Les trois marchés sont donc programmés :

- **Val des Roses**
Parc du Val des Roses - mercredi 13 mai
- **Centre-ville**
Place Borrel - jeudi 14 mai
Place Grenette - samedi 16 mai

Des distanciations physiques seront mises en place pour permettre le respect des gestes barrières.

L'événementiel en pause

Tous les regroupements, manifestations et commémorations sont annulés jusqu'au 15 juillet, conformément aux directives nationales.

Par conséquent, les salles municipales, les gymnases ainsi que la Maison des associations restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Une réévaluation aura lieu le 2 juin prochain.



RENFORCER LES DÉPISTAGES

Le respect des gestes barrières reste la règle. Néanmoins, des tests de dépistage vont être étendus à l'ensemble de la population et mis en place à partir du lundi 11 mai prochain à la salle du Val des Roses. Ces tests de dépistage seront assurés par le laboratoire d'analyses médicales d'Albertville Synlab et seront réalisés en priorité sur les personnes présentant des signes cliniques.

Si vous présentez des signes, vous devez, en premier lieu, consulter votre médecin traitant par téléconsultation. Si les signes cliniques vous sont confirmés, vous devez vous inscrire sur le site du laboratoire ou téléphoner pour obtenir un rendez-vous de prélèvement. Les résultats vous parviendront 24h plus tard, par SMS ou appel téléphonique.

Si vos résultats sont positifs au Covid-19 :

- vous serez confiné chez vous ou dans un l'hôtel
- des agents de la sécurité sociale habilités seront chargés de rechercher les personnes contact des 48h précédentes. Ces derniers seront eux-mêmes prélevés.

La gestion de la crise sanitaire COVID-19 au Centre Hospitalier Albertville-Mouëtiers (CHAM)



Le CHAM et la médecine de ville à l'unisson

L'ensemble des professionnels des établissements de santé publics et privés de la Savoie, ainsi que les représentants de la médecine de ville, sont engagés dans le dispositif sanitaire de lutte contre le COVID-19.

Une concertation très régulière a lieu entre le CHAM et les médecins de ville des bassins d'Albertville et de Mouëtiers pour coordonner les prises en charge médicales COVID et non COVID mais aussi pour faciliter les échanges ville – hôpital. Le CHAM a développé une offre de services à destination des médecins traitants (ouverture d'une ligne téléphonique dédiée aux médecins de ville pour des avis spécialisés, information régulière au médecin traitant des patients COVID hospitalisés ; continuité du suivi post-hospitalisation soit par le médecin traitant prenant le relais, soit en appel téléphonique ; transmission d'un bulletin d'information quotidien reprenant les principales informations utiles, etc.).

Depuis le début de la crise sanitaire, le CHAM s'est adapté afin de répondre à trois impératifs :

- Assurer la continuité des soins et garantir la sécurité des patients non-COVID
- Prendre en charge les patients COVID
- Garantir la sécurité des professionnels de santé

Tous les soins qui pouvaient l'être ont été décalés ou réorganisés notamment grâce au développement de la télémédecine pour les consultations spécialisées ou encore par un service d'hospitalisation à domicile. La continuité des soins courants et urgents a été assurée dans toutes les spécialités.

S'agissant des patients COVID-19, le CHAM a ouvert jusqu'à 4 unités dédiées d'une capacité totale de 65 lits. Le service des urgences d'Albertville, le Centre d'Accueil Médical de Mouëtiers, les services médicaux, chirurgicaux, de pédiatrie et la maternité ont fait évoluer leurs organisations pour accueillir, selon des modalités différenciées et sécurisées, les patients COVID-19 et les patients dont les soins ne pouvaient être différés. Les patients les plus sévèrement atteints ont été pris en charge au Métropole Savoie dans le service de réanimation de Chambéry.

Les professionnels du CHAM, médicaux, soignants, techniques, ou administratifs, se sont mobilisés fortement, de façon solidaire et avec efficacité durant cette période.



Les réorganisations ont été accompagnées par la mise en place de protocoles, de mesures de protection et d'hygiène spécifiques pour limiter la transmission du virus et garantir ainsi la protection des patients et des professionnels : port du masque, usage de solutions hydroalcooliques, formations aux bonnes pratiques... Un service d'appui psychologique a également été proposé aux agents de l'hôpital.

Les stocks de matériels sont suffisants. Grâce aux pouvoirs publics et à la solidarité locale, le CHAM n'est pas en situation de tension sur ces équipements d'hygiène et de sécurité mais reste très vigilant quant à l'évolution de ses stocks dans le contexte d'une crise sanitaire appelée à durer encore plusieurs semaines.

Quelques chiffres (au 20/04/2020)

- jusqu'à **65** lits accueillant des patients COVID-19
- **115** patients hospitalisés avec un dépistage positif au COVID-19
- **600** prélèvements réalisés par les équipes du CHAM



Entraide, générosité et soutien de la population

Depuis le début de la crise sanitaire, les manifestations de solidarité, de soutien et de remerciement à l'égard des hospitaliers du CHAM se sont multipliées sous des formes variées, du don de matériel jusqu'aux dessins d'enfants.

Les professionnels hospitaliers ont été très sensibles à toutes ces expressions de soutien et de remerciement.

Nos aînés accompagnés et encadrés



Les seniors d'Albertville et de la région Arlysère sont toujours encadrés et les équipes qui les suivent assurent un suivi personnalisé afin qu'aucun ne se trouve en situation d'isolement.

Se confiner sans être isolé

Depuis le début mars, la résidence autonomie Les 4 Vallées d'Albertville a continué de fonctionner normalement.

Dès le 6 mars dernier, des mesures de sécurité ont été déclenchées sur place avec notamment l'annulation des animations programmées, l'affichage des mesures barrières... Depuis le 11 mars, les visites ont été interdites et les résidents des 4 Vallées ont été confinés avec des repas servis en chambre. Les résidents en confinement ont pu, comme tous les Albertvillois, bénéficier d'une autorisation de sortie sur justificatif, auquel le personnel a été attentif pour éviter les excès.

Un accompagnement renforcé, des équipes mobilisées

Les mesures d'hygiène ont été renforcées : lavage des mains, nettoyage régulier des locaux et des chambres, des points de contacts,

respect des distances de sécurité, port du masque par les professionnels mobilisés et engagés au quotidien. L'Agence régionale de santé (ARS) réapprovisionne les services en masques chirurgicaux.

De plus, une équipe mobile d'hygiène accompagne le personnel dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures et recommandations gouvernementales.

La poursuite des services de maintien à domicile

La demande auprès du service de portage des repas à domicile a été développée en cette période de confinement.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile a adapté ses modalités d'organisation et les interventions non prioritaires ont été suspendues. Les bénéficiaires font toutefois l'objet d'une attention particulière : des appels téléphoniques sont organisés, assurant ainsi un suivi à distance et permettant le cas échéant, une reprise des interventions si la situation se dégrade. Les interventions auprès des personnes isolées et/ou dépendantes ont été maintenues, en respectant les gestes barrières.

Le service de soins infirmiers à domicile a poursuivi son accompagnement auprès de l'ensemble des bénéficiaires, compte tenu de leur dépendance.

Aujourd'hui, des aménagements sont à l'étude afin de pouvoir renouer le lien entre les personnes âgées et les familles notamment dans le cadre du Passé composé où les activités ont été suspendues. L'accueil de jour est actuellement fermé mais les équipes sont en contact avec les familles et les bénéficiaires.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter :

L'accueil de jour au 06 30 95 25 90

Le CIAS au 04 79 10 48 48

ou www.arlyserre.fr



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Depuis le 25 mars, le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie a mis en place une ligne d'écoute et d'orientation pour la population de Savoie, centrée sur le mal-être psychique lié à la période de confinement. Une équipe de professionnels (médecins, psychologues, assistantes sociales) gère cette plateforme et s'adapte en fonction des besoins et de l'évolution de la crise sanitaire.

Numéro direct : 04 79 60 31 00
du lundi au vendredi de 9h à 17h

Plus d'information :
www.chs-savoie.fr/wp-content/uploads/2020/03/flyer-plateforme-téléphonique-v3.pdf

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

La période de confinement sanitaire peut accentuer les violences conjugales et familiales.

Si vous êtes victimes ou témoins de violences contactez :

- Le 3919 (du lundi au samedi, de 9h à 19h)
- En cas d'urgence, appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114
- Appelez le 115 pour une mise à l'abri
- Vous pouvez également signaler des violences en ligne : www.arretonslesviolences.fr



Albertville solidaire

En cette période si particulière, la solidarité joue un rôle essentiel pour toutes les personnes isolées ou fragiles. De nombreux bénévoles se mobilisent au sein de différentes associations albertvilloises. Investis de longue date ou nouvellement engagés, ces femmes et ces hommes ont répondu présents à cette mobilisation citoyenne. Leur plus grand souhait : que cette chaîne continue au-delà du confinement ; retour sur quelques-unes d'entre elles.

Le P'tit camion

La Ville d'Albertville s'est associée à l'action de l'association Le P'tit Bureau pour venir en aide à ceux qui sont impactés par le confinement.

Les principaux objectifs de ce nouvel outil Le P'tit camion, financé à hauteur de 50 % par la Ville, sont de :

- soutenir les paysans du territoire qui ont perdu des débouchés avec l'arrêt des marchés et le recours des habitants au mode "drive" de la grande distribution ;
- offrir un service de livraison de produits de première nécessité à domicile pour les personnes les plus sensibles (médicalisées, de plus de 70 ans, isolées avec enfants...);
- animer un réseau de solidarité pour développer l'entraide sur le territoire.



Ce service, accessible sur plateforme de commande sur le site www.leptitcamion.com et par téléphone, a permis, en priorité, de livrer des produits alimentaires frais. Il a assisté, dans un second temps, les commerçants encore fermés pour lesquels la demande était forte (livres, plants maraîchers, pâtisseries...).

**Tél. 04 80 81 51 30 - courriel : contact@leptitcamion.com
www.leptitcamion.com - [facebook.com/leptitcamion73/](https://www.facebook.com/leptitcamion73/)**

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

La crise sanitaire a réveillé la générosité et un élan de mobilisation citoyenne qui se sont parfois regroupés en association.

Pour leur venir en aide, le maire d'Albertville a organisé une réunion inter-associations pour soutenir et encourager ces créations.

Le Secours populaire, la Croix rouge, Albertville Entraide, le P'tit camion, Solidarité Sud Albertville ont pu échanger, partager et profiter de l'expérience des unes et des autres. En présence du maire et d'Odile Danton, du Service politique de la Ville, les nouvelles associations ont pu se présenter et proposer leurs solutions.

Cette réunion d'entraide se poursuivra par une nouvelle réunion portant sur le maintien de leur action au sein de la Ville dans le cadre d'une réserve citoyenne.

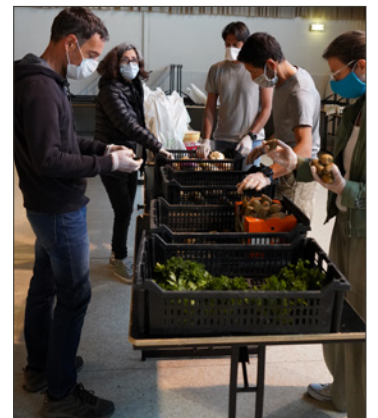
Albertville Entraide

Issue d'un collectif citoyen organisé en début de la période de confinement, l'association s'est créée dans une dynamique d'entraide et de solidarité locales. La démarche est simple : en remplissant un formulaire, chaque personne volontaire s'inscrit comme bénévole pour différentes actions menées sur Albertville, que ce soit pour soutenir des associations (le P'tit Camion, les Restos du Cœur, la Croix Rouge...) ou des particuliers en difficulté. Au fur et à mesure des demandes, des mises en relation entre associations ou particuliers et toutes ces bonnes volontés se font.

www.facebook.com/Albertville-Entraide-108594524125688/

Avec la Croix Rouge et les Restos du Cœur

De nombreux bénévoles se sont aussi mobilisés pour trier fruits et légumes collectés dans les magasins bio et grandes surfaces de proximité. Cette chaîne de solidarité a été activée à la salle de la Pierre du Roy tous les mercredis et vendredis. Grâce à ces récupérations, les familles les plus démunies ont bénéficié d'aliments frais en cette période particulièrement difficile pour eux. La récupération des légumes invendus s'est avérée de plus en plus difficile, Albertville Entraide a donc fait appel à votre générosité.



Du soutien aux entreprises

La crise sanitaire actuelle impacte l'activité économique. Plusieurs mesures immédiates ont été annoncées pour soutenir l'activité des entreprises et leurs salariés, à la fois par le gouvernement et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Évolutions du fonds de solidarité :

- L'aide du fonds de solidarité est attribuée aux entreprises éligibles et qui connaissent une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % au mois d'avril 2020 par rapport au mois d'avril 2019 ou au chiffre d'affaires mensuel moyen sur 2019.
- Cette aide peut être accompagnée d'un soutien complémentaire pouvant aller de 2 000 à 5 000€, sous conditions.
- Les agriculteurs membres d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), les artistes-auteurs, et les entreprises en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde pourront également bénéficier du fonds de solidarité.

Des aides d'urgence

La Région, qui a pour compétence essentielle de promouvoir le développement économique, a annoncé des dispositifs de soutien aux entrepreneurs, artisans, agriculteurs, professions libérales qui subissent les conséquences de la crise sanitaire. Elle a établi un plan de plus de 600 millions d'euros d'engagements et de garanties pour soutenir l'économie.

La Région engage des aides d'urgence pour ses partenaires avec notamment le doublement du montant des avances de subvention et la suspension pendant six mois du remboursement des prêts régionaux et des loyers dus. Elle participe également au fonds de solidarité mis en place par l'État et a pris des mesures avec Bpifrance et le réseau des

établissements bancaires pour développer le « Prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes », le doublement du « Prêt artisan et commerçant – Région Auvergne-Rhône-Alpes » et une aide spécifique aux entreprises dans les périmètres de foyer de contamination (cluster).

Les filières exposées comme le BTP (Bâtiment et travaux publics) et les transports sont aussi soutenues. La Région a décidé de suspendre l'ensemble des chantiers mais elle permet aux entreprises du BTP d'accéder au dispositif de chômage partiel pour protéger leurs salariés et garantir la sécurité de leurs compagnons. Pour les entreprises de transport, elle a garanti, en mars et en avril, la prise en charge extra-contractuelle de leurs frais fixes calculés sur une base forfaitaire, entre autres.

Enfin, pour les entreprises de tourisme, pour la culture et l'événementiel, un fonds d'urgence a été mis en place pour soulager leur trésorerie pendant 6 mois dans la limite d'un plafond de 5 000 € par bénéficiaire ou en accordant des subventions versées à hauteur des frais engagés. Pour ces dispositifs, la Région souhaite également associer les départements et métropoles.



Pour plus d'information ou pour demander un formulaire de demande d'aide :

www.ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm

Plan d'urgence économique

Pour faire face aux conséquences de l'épidémie COVID-19 sur l'économie, un numéro vert unique État-Région, gratuit, a été mis en œuvre par l'agence de développement économique, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, afin d'assurer une information globale, coordonnée et continue aux entreprises.

Ce numéro unique recueille vos questions ou demandes, vous informe et vous oriente sur les dispositifs et aides de l'État et de la Région.

Tél : 08 05 38 38 69 du lundi au vendredi de 8h à 18h

DES MASQUES POUR TOUS !

La Ville d'Albertville, la Communauté d'Agglomération Arlysère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont travaillé ensemble pour organiser l'acheminement des masques pour la population de notre agglomération, en vue du déconfinement.

Ces masques en tissu industriel local seront distribués auprès de la population grâce au concours des mairies. Lavables et réutilisables, les masques en question ont tous une accréditation grand public répondant aux normes AFNOR.

Retrouvez toutes les informations au sujet de cette norme, ainsi qu'un modèle pour réaliser un masque vous-même sur le site : www.afnor.org



Des fonctions assurées pendant le confinement

Outre les accueils au public indispensables, certaines fonctions essentielles de service public ont été assurées grâce à des femmes et des hommes qui restent souvent dans l'ombre. Ils s'appellent Marie, Benoît, Isabelle, Gaël, Oriane, Simon, Béatrice, Marc, Karine, Martial, Joëlle, Jonathan... et travaillent au quotidien sans que nous ne le sachions forcément : une mise à l'honneur bien méritée.

La Maison de l'Enfance en soutien aux personnels soignants

Dès 7h30, chaque matin, la Maison de l'Enfance a accueilli les enfants des personnels hospitaliers. À partir de 8h30, les instituteurs de l'Éducation nationale ont pris le relais pour une matinée studieuse, suivie d'un temps de loisirs et du déjeuner préparé par la cuisine centrale. L'après-midi se poursuivait par un deuxième temps scolaire et se terminait, comme en début de matinée, grâce à l'intervention des agents municipaux du service scolaire et périscolaire. Cet accueil a permis de soulager nos soignants mis à rude épreuve.



Les services techniques municipaux sur le terrain

Si les travaux ont été stoppés depuis le début de la crise sanitaire, les interventions de sécurité et de propreté urbaine se sont poursuivies pour garder une ville propre et sécurisée. Dès 5h du matin, les agents municipaux étaient à l'œuvre pour la tournée de vidage des poubelles. Petit rappel, les corbeilles publiques ne sont pas des poubelles domestiques, soyez respectueux des agents en ne laissant pas vos poubelles individuelles à côté de ces corbeilles. Il en va de même pour vos cartons. Ils entretiennent notre ville, merci à eux.

La cuisine centrale a livré les repas à nos aînés

Habituellement, la cuisine centrale prépare environ 900 repas par jour. Ces dernières semaines, elle a produit 150 repas notamment pour nos aînés avec le portage à domicile et à la Résidence des 4 Vallées. Les repas ont aussi été distribués aux personnes isolées répertoriées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale. La sécurité était le maître-mot des livreurs qui ont assuré leur mission dans le respect des mesures de prévention et de distanciation.



Éviter les problèmes de trésorerie à nos prestataires

En cette période de confinement, le service des finances de la Ville s'est adapté. Les outils numériques et la dématérialisation des procédures ont permis de régler rapidement les fournisseurs et les prestataires, notamment ceux qui ont rencontré des difficultés de trésorerie. Le renfort de deux agents au sein du Trésor Public d'Albertville a largement facilité un traitement rapide des factures en cours.

Sécurité sanitaire de la municipalité

Le service des ressources humaines a aussi poursuivi son activité, principalement en télétravail, mais aussi sur le terrain. Ainsi, la Maison de l'Enfance, la cuisine centrale, le CCAS et tous les autres services ont régulièrement reçu la visite d'Aurélien paré de tous les outils essentiels pour que les agents puissent poursuivre leurs missions en toute sécurité : gants, masques, gel hydro-alcoolique... Le service a aussi géré les situations au mieux afin d'éviter des situations sociales difficiles notamment pour les agents qui étaient en fin de contrat professionnel. Les agents d'entretien poursuivent leurs activités afin que le public et les fonctionnaires soient accueillis dans les différentes structures dans les meilleures conditions. Certaines surfaces sont nettoyées avec précaution (poignées de portes...) compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

L'administration générale à l'œuvre

À situation inédite, réglementation spécifique : le service "administration générale" a donc rapidement rédigé les arrêtés et décisions nécessaires prises par le maire d'Albertville, Frédéric Burnier Ramboret, durant cette période de confinement. Il a également suivi les affaires courantes, notamment les droits de préemption, assurances pour sinistres, locations de biens de la commune... Enfin, il a eu la lourde tâche de préparer le prochain Conseil municipal qui sera le premier de cette nouvelle mandature. Ce Conseil municipal composé de 33 élus, désignera le maire d'Albertville, les adjoints et conseillers municipaux délégués. Nous reviendrons sur cette nouvelle représentation dans le prochain numéro.

L'ensemble des services continue à suivre, compte tenu de l'avancée des décisions gouvernementales, l'ensemble des dossiers en cours. Il s'agit de trouver notamment des solutions en cette période économiquement très difficile pour certains entrepreneurs et les personnes fragiles. Que ce soit en matière de conditions d'habitat difficiles, d'annulations ou de reports d'événements, le principe est d'agir localement

Les services municipaux fermés au public jusqu'à nouvel ordre

- Centre de loisirs Les Pommiers (Maison de l'enfance, réouverture le 20 mai),
- Centre socioculturel,
- Installations sportives au public,
- Musée d'art et d'histoire,
- Ensemble des salles municipales,
- Maison des associations et son annexe.

Continuité de services à la population

Depuis le 17 mars dernier, la crise sanitaire du COVID-19 a mis la France dans une situation totalement inédite. Pour assurer au mieux sa fonction première de service public, la Ville d'Albertville a, immédiatement, mis en place une continuité de services notamment aux plus démunis.

Un comité de suivi stratégique et opérationnel (CSSO) s'est réuni quotidiennement, au début de la crise, sous l'autorité de Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, afin d'évaluer, avec l'ensemble des chefs de services concernés, l'impact des annonces gouvernementales successives sur les actions municipales et l'organisation des différents services.

Les services municipaux et le CCAS se sont mobilisés pleinement au quotidien pour assurer les fonctions essentielles du service public le temps que durera cette épidémie et se sont organisés pour permettre la bonne application des différentes mesures annoncées au niveau national.

La ligne directrice est de continuer à assurer les fonctions essentielles du service public municipal tout en mettant en œuvre, pour les agents municipaux, les mesures générales de prévention et de distanciation sociale.

Les accueils du public à compter du 11 mai



Services municipaux

À partir de ce lundi 11 mai, l'accueil du public dans les services municipaux, se fera de 8h30 à 12h :

- Accueil de l'Hôtel de Ville
- Accueil de l'Espace Administratif et Social (EAS)
- Accueil du bâtiment de la Poste

Service État-civil : Cartes d'identité/ Passeports

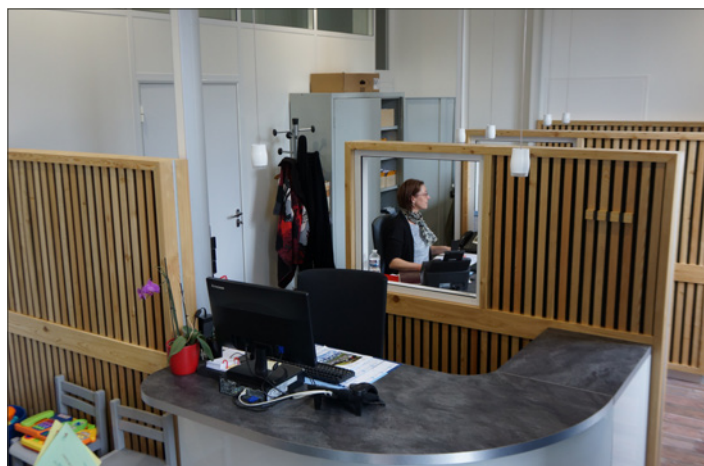
Réouverture du service à partir du lundi 11 mai, uniquement pour les personnes ayant une pièce d'identité à récupérer, sans rendez-vous de 8h30 à 11h30.

Pour faire une demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez prendre rendez-vous :

- soit par téléphone au 04 79 10 43 68, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h
- soit via la plateforme de prise de rendez-vous en ligne : www.synbird.com/73200-albertville-mairie-dalbertville

La reprise des horaires habituels du service se fera dès le lundi 18 mai, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption



Police municipale / 04 79 10 45 90

Les effectifs de police municipale sont présents et mobilisés aux horaires habituels, de 7h à 19h, pour assurer des missions d'ordre public, notamment le respect des consignes de confinement en lien avec la police nationale.

Écoles, des enseignants mobilisés

Les écoles ont fermé leurs portes mais la continuité pédagogique a été mise en route dès le 16 mars 2020. Toutes les écoles d'Albertville et leurs enseignants se sont organisés pour accompagner au mieux tous les élèves et les familles.

Une situation particulière qui a nécessité une grande réactivité de la part des enseignants et une adaptation du côté des familles.



La continuité pédagogique

Toutes les familles ont été contactées lors de la mise en place de la continuité pédagogique. Les enseignants ont organisé le suivi de leur classe respective. Chacun d'eux a expliqué aux familles ses choix pour l'organisation du travail. Les familles ont été contactées par mail, téléphone, ou via le site internet de leur école. Certains enseignants ont donné des consignes quotidiennes ou sur deux jours, avec des fiches, des documents, des corrections, des liens (capsules vidéo, sites pédagogiques), des défis sportifs ou ludiques, des jeux...

Les écoles ont regroupé les consignes sur leur site internet, avec parfois des accès sécurisés, certaines ont créé un blog, des espaces de partage, une classe virtuelle...

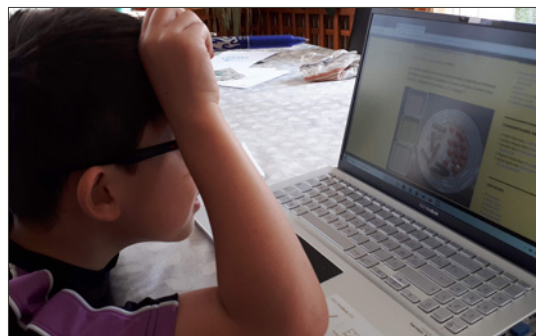
Pour toutes les familles, plusieurs outils ont également été mis en place par le ministère de l'Éducation nationale comme :

- Site internet : www.lumni.fr
- Organisation de classes virtuelles via l'application du CNED

"Travailler" en famille

Si de nombreuses familles albertvilloises sont équipées en matériel informatique avec une bonne connexion, certaines familles ont rencontré des difficultés par manque de moyens techniques. La seconde difficulté a été liée au nombre d'enfants qui constitue le foyer. Il a été parfois compliqué d'assurer le bon suivi de chacun.

Les enseignants se veulent rassurants sur cette question, ils adapteront leur enseignement dès que le déconfinement sera amorcé pour préparer au mieux les élèves à l'entrée en classe supérieure pour la rentrée de septembre 2020.



La communication a bien fonctionné entre les familles et les écoles. Malgré la difficulté de la mise en route, les familles se sont bien adaptées et les retours ont été de plus en plus positifs selon les enseignants.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le Guichet Unique de l'Espace administratif et social (EAS) sera ouvert de 8h30 à 12h dès le 11 mai.

Les familles peuvent déposer leur dossier dans la boîte aux lettres de l'EAS ou envoyer l'ensemble des pièces justificatives via le mail du portail famille pour ceux qui ont un compte.

Les familles ne pouvant pas procéder ainsi, peuvent effectuer l'inscription scolaire au Guichet Unique sur rendez-vous.

Le certificat d'inscription scolaire à fournir au directeur d'établissement vous sera retourné par courrier.

Rappel des pièces obligatoires :

www.albertville.fr/enfance-jeunesse/vie-scolaire/inscriptions-scolaires
Plus d'informations au 04 79 10 45 20

Se réorganiser de façon positive !



Les enseignants, d'une manière générale, rappellent que ce temps exceptionnel ne doit pas être une source de stress supplémentaire. Les parents ne peuvent pas se substituer aux enseignants. Les familles doivent s'approprié ce temps pour privilégier le rapport parent-enfant. Les échanges avec les enfants sont essentiels dans cette situation exceptionnelle. L'écoute de comptines, de chansons, les activités ludiques avec tous les membres de la famille..., participent aussi à la bonne évolution des enfants.

Le déconfinement s'organise actuellement et le retour en classe prendra en compte ces différentes situations. Dans chaque école, les équipes pédagogiques maintiennent leurs liens pour adapter et harmoniser leurs propositions mais également échanger sur les retours et les difficultés.

Dans l'attente des consignes à appliquer dans le cadre de la reprise des enseignements, le temps que vous accordez à vos enfants est une occasion offerte de les solliciter différemment et de développer leur créativité : recettes de cuisine, réalisation de personnages avec divers matériaux, réalisations créatives, réinterprétations d'œuvres d'art...

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)